

MARCHE DES CONSOMMATEURS

Les responsables annoncent des changements

Les consommateurs du Bénin sont descendus nombreux dans les rues de Cotonou hier pour exprimer leur ras-le-bol à propos des dommages à eux causés par les prestations de la Société béninoise d'électricité et d'eau, l'Office des Postes et Télécommunications et les trois réseaux Gsm au Bénin. Durant plus de quatre heures de marche sous le soleil, les consommateurs ont crié et chanté pour un changement.

Bruno B. DOSSOU

Si à Libercom, Bénincell et Telecel, les représentants des directeurs généraux des dites sociétés ont pris l'engagement de rendre compte à qui de droit, à l'Opt, au ministère de l'Énergie et celui de la Communication, les responsables ont promis des changements. Au point de chute de la marche, le ministre de la Communication et de la promotion des Technologies nouvelles, Gaston Zossou parlant au nom du gouvernement a pris des engagements. Il a annoncé que dans les jours à venir, les prix de communication à l'Opt vont baisser. Dans les prochains jours, il sera publié la grille de réduction des tarifs de téléphone. Il a également indiqué les efforts qui se font pour augmenter la bande passante (Bit) d'Internet pour une meilleure connexion. «Appréhant l'esprit pacifique et de discipline de la marche, Gaston Zossou a souhaité qu'au Bénin la guerre des mots puisse continuer de triompher quant à la résolution des problèmes, pour le bien-être des populations. Au ministère des Mines, de l'Énergie et de l'Hydraulique, le directeur de cabinet Marius Hounkpatin et sa suite ont fini par descendre pour recevoir les marcheurs après plus de quinze minutes d'attente.



Les consommateurs au départ de "la marche du changement".

Il, cette marche est d'un intérêt général». Tout en signifiant aux consommateurs que leurs suggestions ne sont pas tombées dans les oreilles de sourds, il a pris congés d'eux. A la direction générale de l'Opt, le secrétaire général de la direction, Zacharie Bouraïma a eu l'occasion de dire que les actions de la Société civile leur permettra de se remettre en cause afin de mieux répondre aux préoccupations des clients. Il a alors invité les populations à la patience car déclare-t-il, «il y a déjà des signes qui promettent des changements. J'invite les consommateurs à être à l'écoute puisque les actions sont là». A la fin de la marche, les organisateurs ont

donné un point de presse au cours duquel, ils ont exprimé leur satisfaction. Par la même occasion, ils invitent tous les consommateurs à se tenir prêts au mot d'ordre jusqu'au changement effectif «du visage actuel des services de fourniture d'eau, d'électricité, de branchement des lignes téléphoniques et de la nature de fixation des prix des différents biens».

La marche du changement a été organisée par Aphedd-Ong, l'Association Espace Libéral, l'Association Sœurs Unies à l'œuvre, Alcrer, Nouvelles perspectives Afrique, Social Alert Bénin, Arambe/Kafu Ata, Mjcd, Dhpd, Aumac et la Ligue pour la défense du consommateur au Bénin. □

Eau et électricité

En répondant aux préoccupations des marcheurs, Marius Hounkpatin, tout en reconnaissant la cause que défend les consommateurs, a laissé entendre que toutes les mesures sont en train d'être prises pour améliorer la qualité des services qui concernent l'eau et l'électricité. Pour lui, il va falloir créer un cadre de contact permanent, entre les consommateurs et la Société béninoise d'électricité et d'eau. Il a noté que les coupures actuelles sont dues aux travaux de construction des routes et que tout est mis en œuvre pour diminuer l'intensité des coupures. Seulement dit-il, les coupures liées aux réseaux sont celles qui créent beaucoup de soucis actuellement.

Il souligne alors qu'une amélioration sera faite avec le temps grâce aux nombreux projets d'investissement en cours. Au Conseil économique et Social, le président Raphiou Toukourou, sensible à la marche des consommateurs a laissé échapper que «tous les agents économiques sont des consommateurs. Donc ajoutez

Dans les coulisses de la marche

Consigne

Au ministère de la Communication et de la promotion des Technologies nouvelles, lorsque le ministre Gaston Zossou a annoncé la réduction des tarifs de communication, une dame a exigé des organisateurs que le ministre mette sur écrit ses engagements. Comme quoi les consommateurs veulent être sûr des engagements du ministre.

La fuite

Débuté à 9 heures 5 minutes, la marche des consommateurs a pris fin aux environs de 12 heures 30 minutes. Entre 10 heures 30 et 12 heures, le soleil a obligé certains d'entre eux à rentrer carrément chez eux. Lors de la lecture des motions, seuls les plus courageux sont restés au soleil, le reste attendant à l'ombre. La plupart ont déclaré «nous n'avons pas volé».

Etouffée

A la direction générale de l'Opt, une dame venue faire des réclamations a trouvé une occasion propice de dire son mécontentement. Elle tenait à prendre parole. Elle a fini par parler mais elle n'a pas été entendue. Simplement étouffée par les cris des marcheurs.

Raté

La marche des consommateurs n'est pas allée à la direction générale de la Sbee. Les marcheurs ont préféré le ministère de la Communication avant de revenir. Mais après cette étape, il était impossible d'y retourner à cause de l'heure avancée. Comme quoi, pour défendre les droits du consommateur, il faut se réveiller tôt.

Discipline

Les consommateurs ont fait preuve de grande discipline au cours de la marche pacifique si bien que les policiers et les hommes de la Croix Rouge n'ont pas eu grand chose à faire. Aucun incident n'a été enregistré. □

Le Point des revendications

- Que la SBEE arrête d'augmenter anarchiquement les prix d'eau et d'électricité,
- Que la SBEE évite aux consommateurs les coupures intempestives d'électricité et d'eau,
- Que la SBEE assure l'entretien des équipements pour lesquels les consommateurs paient des frais mensuels;
- Que la SBEE répare systématiquement les dommages causés aux consommateurs par les coupures intempestives d'eau et d'électricité,
- Que l'OPT aligne les prix des communications téléphoniques sur ceux de la sous région;
- Que l'OPT évite aux consommateurs les encombrements des réseaux téléphoniques;
- Que l'OPT et la SBEE arrêtent de faire souffrir les consommateurs au paiement de leurs factures;
- Que l'OPT et la SBEE épargnent les consommateurs des surfacturations et des facturations fantaisistes des services d'eau, d'électricité et des télécommunications;
- Que l'OPT et la SBEE rendent disponibles et accessibles à tous les consommateurs béninois, l'eau, l'électricité et le téléphone conventionnel
- Que l'OPT, la SBEE et les opérateurs GSM arrêtent instamment l'exploitation des consommateurs;
- Que LIBERCOM, TELECEL et BENINCELL mettent immédiatement fin à la pratique de prix exorbitants de communications sur leurs réseaux au Bénin;
- Que LIBERCOM, TELECEL et BENINCELL mettent immédiatement fin au système de minute indivisible;
- Que LIBERCOM, TELECEL et BENINCELL mettent immédiatement fin au dysfonctionnement qui fait décompter les crédits sans être consommés
- Que LIBERCOM, TELECEL et BENINCELL mettent immédiatement fin à la spéculation sur les pièces de rechange des téléphones portables au Bénin.
- La représentation des organisations de consommateurs à l'autorité de régulation des services d'eau et d'électricité au Bénin;
- Que l'Etat supprime, au nom des droits économiques sociaux, la TVA sur les factures d'eau
- La représentation des organisations de consommateurs à l'autorité de régulation des postes et télécommunications en République du Bénin;
- La représentation des organisations de consommateurs à l'agence béninoise l'électrification rurale et de maîtrise d'énergie en République Bénin. □

CONFÉRENCE DE PRESSE AU CODIAM

Le Fonac dénonce l'impunité

Le lundi 24 février 2003, le Front des Organisations nationales contre la corruption (Fonac), a tenu une conférence de presse au Codiam de Cotonou. Les responsables de l'institution ont saisi l'occasion pour dévoiler à la presse, quelques dossiers qui piétinent au niveau de l'appareil d'Etat.

Roger LINO

Plusieurs dossiers ont été abordés au cours de la séance. Notamment le dossier Sonacop, les machines à Sous, l'Affaire Clément Houénontin et la tentative de détournement d'un marché d'appel d'offre au Mehu. Le maître de conférence, M. Jean-Baptiste Elias, porte-parole du Fonac, a exposé les actions entreprises par l'institution pour situer les responsabilités des uns et des autres dans l'affaire Sonacop. Malheureusement, a-t-il dit, ses actions, jusque là, sont restées vaines. La Sonacop, une société d'Etat devenue subitement privée à 65%, demeure une affaire couverte par nombres de ministres de ce pays. C'est pourquoi le Fonac, dans l'une de ses correspondances, a demandé au chef de l'Etat que le dossier soit introduit en justice, et que les nombreuses personnes indexées soient mises en examen.

Le porte-parole du Fonac a aussi relevé les irrégularités liées au fonctionnement des machines à sous au Bénin. «Ces messieurs de machines à sous n'ont pas respecté leur contrat avec le Bénin», affirme-t-il. L'affaire Clément Houénontin a également fait couler beaucoup de salive aux conférenciers. Cet ancien directeur de la télévision nationale a été suspendu par M. Séverin Adjovi. La décision

de la Cour constitutionnelle et le décret signé du Chef de l'Etat et de ses ministres qui demandent le rétablissement de la victime dans ses droits n'ont aucunement empêché le maître de la manœuvre de rester calqué sur sa décision. Pire, M. Séverin Adjovi a nommé quelqu'un d'autre à la tête de la télévision nationale.

Autre point souligné: une affaire de passation de marché au ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme (Mehu). L'appel d'offre pour l'acquisition de ce marché de réalisation des travaux à Djougou a été lancé sur les antennes des radios le 27 mai 2002. Des sociétés ont réglementairement soumissionné et le marché attribué à une société de la place. En dépit de ce long processus administratif et de son résultat, le Mehu, pour des raisons qui lui sont propres, a pris la décision d'accorder le marché à une autre société de la place qui n'aurait même pas soumissionné à l'appel d'offre.

Le Fonac, après avoir souligné toutes ces irrégularités, a réaffirmé son engagement à aller jusqu'au bout dans la lutte contre l'impunité et la corruption. Il a par ailleurs demandé le soutien de la presse pour que cette lutte aboutisse à une victoire. □